

la lettre

des

Rivières

Creuse - Anglin - Claise

“ ÉDIT’EAU ”

Amorcée en 2019, l'émergence des contrats territoriaux de l'Anglin et de la Creuse se poursuit. Pour cette année, les habitants du bassin versant de l'Anglin et de ses affluents seront invités à participer à l'**enquête publique** qui aura lieu très prochainement, dernière étape avant la signature du contrat territorial avec nos partenaires. Grâce au lancement des premières actions, 2020 sera un tournant attendu pour ce territoire ! Nous vous encourageons donc, en tant qu'élus, à en parler à nos concitoyens et à être les relais locaux de nos actions.

2019 ! Nous nous souviendrons aussi de la **sécheresse exceptionnelle** qui a marqué notre région. Les pluies de cet hiver ont permis à nos cours d'eau et à nos nappes de retrouver des niveaux corrects pour la vie et les activités. Cependant, les milieux resteront marqués un long moment et mettront du temps à retrouver leur équilibre. Ce début d'été marque le début des assecs et notre territoire est l'un des premiers à connaître des **restrictions sécheresse** : l'Anglin amont « a décroché »...

Et si cette première moitié de l'année ne nous a pas permis, comme à tous, de fonctionner « normalement » au vu de la crise à laquelle nous devons faire face, nous espérons qu'elle nous permettra tout de même de mener à bien tous les beaux projets qui doivent émerger sur nos cours d'eau !

Jean-Louis CAMUS
Président du SMABCAC



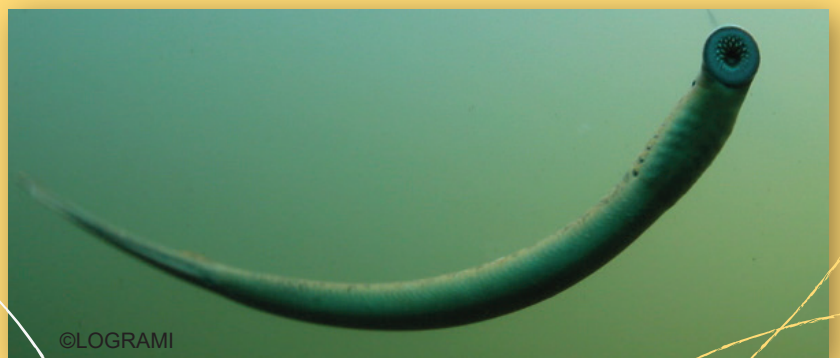
LA MIGRATION

Les trois bassins versants du SMABCAC sont concernés par une ou plusieurs espèces de **poissons grands migrateurs**. L'année 2020 semble profiter à plusieurs d'entre elles. Les conditions hydrauliques favorables et probablement une réduction du nombre d'individus capturés à l'aval du bassin de la Loire font que la phase de migration a pu se dérouler correctement pour l'**Alose**, l'**Anguille** et la **Lamproie**.

Deux stations de comptages suivies par LOGRAMI (Loire Grand Migrateurs) permettent d'obtenir des données annuelles sur les espèces qui remontent certains cours d'eau de notre territoire. La station située sur le barrage de Descartes sur la Creuse permet de recenser la migration des aloses (2 000 comptabilisations au 28 juin) et des lamproies marines (plus de 15 000 individus au 28 juin). La station de Châtellerault sur la Vienne, démontre également des effectifs intéressants pour le bassin de l'Anglin (au 22 juin 2020, comptabilisation de 3 000 aloses et près de 19 350 lamproies marines). Cette station permet également de suivre une partie des petites anguilles qui remontent le cours d'eau. Le recensement de 10 500 individus traversant cette passe n'avait jamais été enregistré depuis la création de la station de comptage en 2004.

Pour les aloses, ces chiffres n'avaient pas été atteints depuis 2007. Pour les lamproies marines, ce sont les meilleurs recensements de ces 5 dernières années.

Malgré des données intéressantes, de multiples facteurs entravent cette longue route, tels que les nombreux ouvrages qui ralentissent de quelques heures à plusieurs semaines la migration des espèces dans le meilleur des cas, voire qui empêchent complètement leur remontée. Parfois, la mortalité par épuisement peut être observée.



Informer et communiquer sur notre territoire

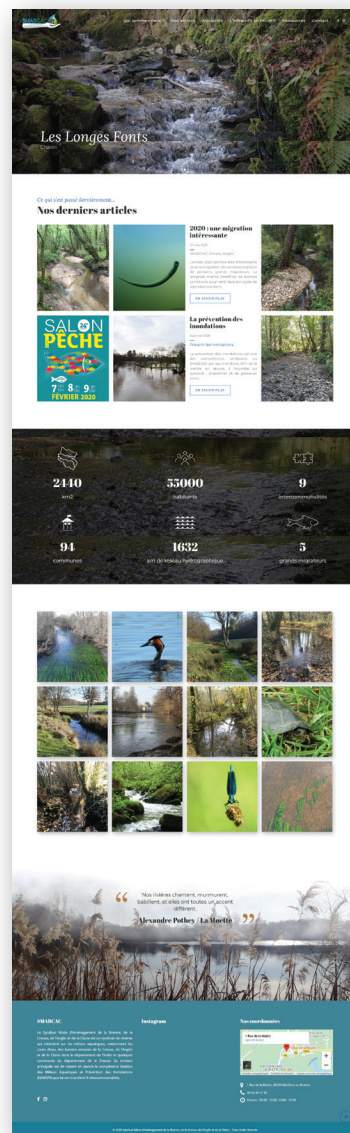
Informersur l'environnement et les actions menées sur le territoire sont des attentes croissantes de la population. Ainsi, depuis l'élargissement du syndicat, nous avons mis en place différents outils de communication. Le premier, à l'attention des élus du territoire et des partenaires du SMABCAC, est cette lettre d'information qui en est déjà à son quatrième numéro.

La dématérialisation de l'information est aujourd'hui essentielle pour toucher rapidement un maximum de personnes. Le SMABCAC a ouvert l'année dernière des comptes Facebook et Instagram et, plus récemment, **un site internet**. Les mises à jour se font au fil du temps et des actions menées.

www.smabcac.fr

D'autres moyens de communication, plus ponctuels, sont développés comme la tenue d'un stand commun avec l'ensemble des structures GEMAPI du département au salon de la pêche de Châteauroux, ou encore, l'animation de journées auprès de certaines écoles spécialisées dans l'environnement qui viennent faire un séjour en Brenne.

Autre point d'information essentiel dans le cadre de nos projets de contrats territoriaux milieux aquatiques : les enquêtes publiques. Elles permettent à l'ensemble des personnes intéressées de prendre précisément connaissance du projet et d'apporter des observations et des remarques auprès du commissaire enquêteur.



Enquête publique sur l'Anglin !

Une enquête publique devrait se tenir dans les prochaines semaines. Elle concernera le projet de Contrat Territorial Milieux Aquatiques du bassin versant de l'Anglin.

Outre la communication réglementaire dans la presse, par affichage en mairie et en extérieur, le SMABCAC enverra un courrier à l'ensemble des propriétaires concernés par le projet.

Si la situation sanitaire le permet, le SMABCAC pourra également réaliser des réunions publiques pour présenter les différentes actions inscrites au programme.

Chaque personne pourra faire part de ses remarques au commissaire enquêteur en charge du dossier lors des permanences qui seront tenues dans différentes mairies.

Ça bouge sur la Claise

Sur le bassin versant de la Claise, le début de l'année se combine entre les travaux de restauration du lit de l'Aigronne (commune d'Obterre) et l'étude sur le bassin versant pour faire le bilan des travaux et redéfinir l'état initial des masses d'eau. Sur l'Aigronne, les travaux ont connus plusieurs phases interrompues à cause des conditions météorologiques mais ils devraient se terminer à la fin du mois de juillet. Les travaux sont réalisés par l'entreprise POULAIN basée au Poinçonnet.

Au niveau de l'étude, la phase de terrain principale se terminera dans le courant du mois d'août. Le bureau d'études accompagné d'un technicien de rivières a parcouru l'ensemble des linéaires concernés pour relever l'ensemble des données (berges, lit, végétation, embâcles, etc.) pour faire le diagnostic des masses d'eau. Cette phase de terrain permet également de localiser des zones potentielles pour la définition de futurs projets de restauration de nos cours d'eau.